



Mairie de Saint-Lanne

Tel 05 62 317 043

Fax 09 70 322 666

mairie.stlanne@wanadoo.fr

Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 octobre 2014 à 21h00

En application des articles L .2121 et L .2122 du code général des collectivités territoriales

s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents :

BAMFORTH John, BITOUN Danièle, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DELLERUE Catherine, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie-Françoise, FERRE Corinne, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

Mme BITOUN Danièle est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

- « Opération Façades », position de la commune
- Avis sur Enquête Publique « Ferme Pédagogique MARCHE
- Aménagement du cimetière
- Organisation de la journée du 11 novembre
- Questions diverses

Opération façades, position de la commune

La communauté de communes du Val d'Adour était jusqu'à l'an dernier maître d'ouvrage pour la réalisation d'une « opération façades » sur le territoire de la communauté. Cette opération venait en complément de l'OPAH et visait l'embellissement des bourgs centre par la mise en valeur de l'architecture à travers le traitement des façades visibles de la rue.

La communauté de communes finançait l'animation de cette opération, mais, seule la commune de Maubourguet avait choisi de bénéficier de ce dispositif et soutenait par ailleurs financièrement la réalisation des façades par une aide aux travaux.

L'opération s'est achevée au 31 décembre 2013 du fait de la fusion de nos anciennes collectivités. Elle n'a pas été renouvelée en 2014.

Toutefois se pose la question de l'opportunité de reconduire le dispositif et de l'étendre à tout le territoire en 2015. Après en avoir délibéré et sachant que chaque commune qui soutient cette démarche s'engage à aider financièrement les propriétaires demandeurs, le conseil à l'unanimité décide de ne pas donner suite.

AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE « FERME PEDAGOGIQUE MARCHE »

Madame le Maire rappelle qu'une enquête publique est en cours pour une demande d'autorisation d'exploiter une ferme pédagogique « l'œil du faucon » ouvert au public par la SARL FAUCONNERIE MARCHE au lieu-dit « le Bidos ». Le conseil est à l'unanimité favorable à ce projet.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

La brigade verte a élagué les sapinettes côtés ouest et nord du cimetière, les végétaux récupérés seront transformés en granulés. M.BONNEAU, responsable, nous propose de poser un grillage côté nord et de le recouvrir de vigne vierge, il habillera de la même façon le dépositoire ce qui limitera les frais d'entretien dans le futur. Un devis de 240€, pour les fournitures, nous est proposé. Le conseil accepte à l'unanimité les travaux.

M.CASSIFOUR viendra très prochainement pour les travaux d'aménagement des columbariums et du jardin du souvenir. Une stèle flamme en granit rose sera commandée.

ORGANISATION DE LA JOURNEE DU 11 NOVEMBRE

La communauté de communes et la ville de Maubourguet prêtent un écran et des panneaux grilles pour l'exposition. GROUPAMA, notre assureur, nous contraint de passer une convention (validée par leur service) avec chaque personne qui prête des objets ou des documents. Les objets confiés seront assurés dès lors que les prêteurs les auront déposés au foyer.

QUESTIONS DIVERSES

L'office national des anciens combattants du 65 nous sollicite pour soutenir l'œuvre nationale du Bleuet de France. Nous décidons à l'unanimité d'organiser une collecte le 11 novembre.

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article 4 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, les documents administratifs sont consultables sur place (en mairie) et dans la limite des possibilités techniques de l'administration.

Un point est fait sur les travaux de voirie départementale et communale. L'élagage de la voirie communale goudronnée se fera la semaine du 03 novembre. Une campagne épareuse sur la voirie rurale est prévue en fin d'année. Un rendez-vous avec la DTT et M et Mme Rousset est prévu le 21 octobre pour un problème d'évacuation d'eau pluviale.

Un procès-verbal constatant l'état d'abandon de 20 tombes a été dressé le 30 septembre 2014. Au prochain conseil il sera proposé d'entériner la reprise des concessions et de retenir l'entreprise qui procédera aux travaux de remise en état.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h11

John BAMFORTH	Jean-Louis DETHIER
Danièle BITOUN	Marie-Françoise DITTMER
Francis CAPMARTIN	Corinne FERRE
Sébastien CIBIN	Philippe MAURINO
Joëlle DEFAY	Sandrine SANTACREU
Catherine DELLERUE	